

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00698 Numéro SIREN : 381 453 133 Nom ou dénomination : GENDROT EXPERTISE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2021 sous le numéro de dépôt 22753

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2021

[.....]

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

La collectivité des associés, constatation faite qu'il existe un bénéfice distribuable de 733 244 euros compte tenu du report à nouveau de 918 812 euros et du résultat de l'exercice, affecte le résultat de l'exercice soit 733 244 € au compte de report à nouveau.
Le compte de report à nouveau s'élève à **1 652 056 euros**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION - dividendes

L'Assemblée Générale propose la mise en distribution d'un dividende précipitaire prioritaire égal à cinq centimes d'euros (0,05 €) par actions de préférence dites API2017 détenues. Soit un montant total de **109 981,55 euros** pour un total de 2 199 631 actions de préférence dites API2017 détenues par la société Club Deal 2017.

L'Assemblée Générale décide que la mise en distribution dudit dividende annuel précipitaire prioritaire aura lieu avant le 30/09/2021, à hauteur de 109 981,55 euros bruts, soit 0,05 € par actions de préférence dites API2017 détenues, par prélèvement sur le compte de report à nouveau, sous la forme, dans les modalités et dans les temps que la Présidence estimera les plus opportuns.

Il est rappelé que la distribution du dividende annuel précipitaire prioritaire à la société Club Deal 2017 entre dans le champ d'application du régime spécial des sociétés mères et filiales (article 216 du Code Général des Impôts). En conséquence le versement dudit dividende annuel précipitaire prioritaire ne donnera lieu qu'à l'imposition d'une quote-part forfaitaire de frais et charges fixée uniformément à 5% du montant total du versement.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
2018	0	109 981.55 euros
2019	0	109 981.55 euros
2020	0	109 981,55 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[....]

H. GENDROT
Président, Président de séance



①

BILAN — ACTIF

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise : GENDROT EXPERTISE CONSEIL

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 28 RUE PASTEUR 91120 PALAISEAU

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 3 8 1 4 5 3 1 3 3 0 0 0 5 4

Néant ☐Exercice N clos le,
3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0 |

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 0			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		CX	CQ				
		AF	AG				
		AH	AI	1 133 585	1 133 585		
		AJ	AK	20 871	19 817	1 054	
		AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO				
		AP	AQ				
		AR	AS				
		AT	AU	165 942	101 041	64 902	
		AV	AW				
		AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT				
		CU	CV	7 343 310		7 343 310	
		BB	BC				
		BD	BE				
BF		BG					
BH		BI	75 340		75 340		
TOTAL (II)		BJ	BK	8 739 048	120 857	8 618 191	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM				
		BN	BO				
		BP	BQ				
		BR	BS				
		BT	BU				
	CRÉANCES	BV	BW	6 590		6 590	
		BX	BY	942 442	56 036	886 406	
		BZ	CA	1 187 692		1 187 692	
		CB	CC				
	DIVERS	CD	CE	2 050		2 050	
CF		CG	1 474 663		1 474 663		
Comptes de régularisation	CH	CI	17 249		17 249		
	CJ	CK	3 630 687	56 036	3 574 651		
	CW						
	CM						
	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	12 369 735	176 893	12 192 842
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		GENDROT EXPERTISE CONSEIL		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :197 278...)	DA	197 278		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	2 153 337		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	20 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	918 812		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	733 244		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)		DL	4 022 671	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 054 628		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	955 567		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	286 460		
	Dettes fiscales et sociales	DY	313 185		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	314 467		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	245 865		
TOTAL (IV)		EC	8 170 171		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	12 192 842		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 026 901			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				



Prieur & Associés Audit

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie de Reims
Groupe Prieur & Associés

S.A.S. GENDROT EXPERTISE CONSEIL

28 rue Pasteur

91120 PALAISEAU

RAPPORTS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2020



Prieur & Associés Audit

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie de Reims
Groupe Prieur & Associés

Société GENDROT EXPERTISE CONSEIL
28, rue Pasteur
91120 PALAISEAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée de la société GENDROT EXPERTISE CONSEIL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GENDROT EXPERTISE CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Troyes,
Le 24 juin 2021

Pour la SARL PRIEUR & ASSOCIES AUDIT

Thierry GROT
Commissaire aux comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	1 133 585		1 133 585	1 133 585	
Autres immobilisations incorporelles	20 871	19 817	1 054	1 636	- 582
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	165 942	101 041	64 902	85 884	- 20 982
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	7 343 310		7 343 310	3 842 350	3 500 960
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	75 340		75 340	70 140	5 200
TOTAL (I)	8 739 048	120 857	8 618 191	5 133 594	3 484 597
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	6 590		6 590	2 640	3 950
Clients et comptes rattachés	942 442	56 036	886 406	961 099	- 74 693
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs	2 338		2 338	3 528	- 1 190
· Personnel	3 990		3 990	78	3 912
· Organismes sociaux	5 333		5 333	1 729	3 604
· Etat, impôts sur les bénéfices					
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	89 728		89 728	87 025	2 703
· Autres	1 086 303		1 086 303	688 933	397 370
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	2 050		2 050	52 050	- 50 000
Disponibilités	1 474 663		1 474 663	1 142 998	331 665
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	17 249		17 249	32 585	- 15 336
TOTAL (II)	3 630 687	56 036	3 574 651	2 972 665	601 986
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	12 369 735	176 893	12 192 842	8 106 259	4 086 583

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 197 278)	197 278	197 278	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 153 337	2 153 337	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	20 000	20 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	0	0	
Report à nouveau	918 812	777 823	140 989
Résultat de l'exercice	733 244	250 971	482 273
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	4 022 671	3 399 409	623 262
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	6 054 628	2 795 499	3 259 129
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	955 567	851 104	104 463
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 460	338 820	- 52 360
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	39 389	48 143	- 8 754
. Organismes sociaux	44 130	63 593	- 19 463
. Etat, impôts sur les bénéfices	16 984	23 982	- 6 998
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	209 289	198 369	10 920
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 393	5 543	- 2 150
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	314 467	154 254	160 213
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	245 865	227 545	18 320
TOTAL (IV)	8 170 171	4 706 851	3 463 320
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	12 192 842	8 106 259	4 086 583

Annexes 2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 192 842,08 E.
Le résultat net comptable est un bénéfice de 733 243,73 E.



Dans le cadre de sa politique d'expansion, la société a continué à effectuer des prises de participation dans des structures soit par souscription de parts sociales soit par voie de rachat de l'intégralité des titres (cf tableau des filiales).

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CHANGEMENT DE METHODE

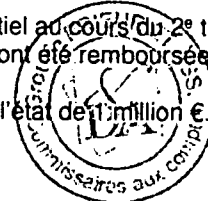
Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour l'exercice précédent avaient été modifiées : changement de méthode de comptabilisation de la provision pour travaux restants en produit constaté d'avance. Cette méthode de comptabilisation est maintenue pour cet exercice.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE - COVID-19

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

La société a eu recours à des mesures de télétravail et chômage partiel au cours du 2^e trimestre 2020 ainsi qu'à la mise en place d'un report d'échéances d'emprunts, qui pour certaines ont été remboursées par anticipation début 2021.

La société a également souscrit en février 2021 à un prêt garanti par l'état de 1 million €.



Annexes 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 133 585 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	790 000		790 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	343 585		343 585	%
TOTAL	1 133 585		1 133 585	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 8 739 048 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 154 456			1 154 456
Immobilisations corporelles	164 354			165 942
Immobilisations financières	3 912 489			7 418 650
TOTAL	5 231 300	3 507 749		8 739 048

Amortissements et provisions d'actif = 120 857 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 235	582		19 817
Immobilisations corporelles	78 471	22 570		101 041
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	97 706	23 151		120 857

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Flo - fonds commercial	118 000	0	118 000	Non amortiss.
Fonds commercial -tup florimel	225 585	0	225 585	Non amortiss.
Fonds commercial	790 000	0	790 000	Non amortiss.
Autres immos.incorpo	17 850	16 795	1 054	de 1 à 5 ans
F - autres immo incorp.	3 022	3 022	0	3 ans
Inst.agenc.divers	60 140	23 778	36 362	de 3 à 10 ans
F - materiel informatique	22 741	9 036	13 705	de 3 à 4 ans
Materiel bureau	17 333	15 310	2 022	de 5 à 7 ans
F - materiel de bureau	13 980	9 036	4 944	de 3 à 5 ans
Flo - mat bureau & info	5 368	15 310	-9 943	de 3 à 5 ans
Materiel informatique	29 016	25 124	3 892	de 2 à 5 ans
Mobilier	17 365	9 233	8 132	5 ans
TOTAL	1 320 399	126 645	1 193 754	

Etat des créances = 2 222 723 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	75 340		75 340
Actif circulant & charges d'avance	2 147 383	2 147 383	
TOTAL	2 222 723	2 147 383	75 340

Provisions pour dépréciation = 56 036 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	110 285		54 250		56 036
Comptes financiers					
TOTAL	110 285		54 250		56 036

Produits à recevoir par postes du bilan = 32 079 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	18 425
Autres créances	13 654
Disponibilités	
TOTAL	32 079

Charges constatées d'avance = 17 249 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 197 278 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	7199401		
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	7199401	0,03	197 278

Etat des dettes = 8 170 171 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	6 054 628	911 358	4 278 232	865 038
Dettes financières diverses	955 567	955 567		
Fournisseurs	286 460	286 460		
Dettes fiscales & sociales	313 185	313 185		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	314 467	314 467		
Produits constatés d'avance	245 865	245 865		
TOTAL	8 170 171	3 026 901	4 278 232	865 038

Charges à payer par postes du bilan = 110 486 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 947
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	54 126
Dettes fiscales & sociales	54 413
Autres dettes	
TOTAL	110 486

Produits constatés d'avance = 245 865 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

	Montant
Prov congés à payer(428200)	28 200
F - prov congés à payer(428210)	11 040
Org.soc. ch/congés à payer(438200)	11 088
F- ch soc s/congés à payer(438210)	4 085
TOTAL	54 413

Produits constatés d'avance = 245 865 E

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'ava(487000)	245 865
TOTAL	245 865

Annexes 2021 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	197 278	197 278	197 278	197 278	137 000
b) Nombre d'actions émises	7 199 401	7 199 401	7 199 401	7 199 401	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 137 383	2 398 945	2 141 639	2 090 339	1 890 999
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	809 585	201 440	349 386	523 106	395 358
c) Impôt sur les bénéfices	107 439	90 453	66 471	68 572	97 588
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	702 146	110 987	282 915	454 534	297 770
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	733 244	250 971	223 407	387 689	240 413
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	0	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	0	0	
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	607 954	686 504	630 439	547 965	469 831
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	225 933	260 109	237 645	442 533	403 530

Annexes 2021 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
GENDROT LE THOMAS	330 000	333 969	89					954 875	40 530	
AUDITEF	37 000	123 975	100					648 348	69 635	
AUDIT ET CONSEIL EUROPE	14 000	674 535	100					107 533	84 837	
CABINET COMPTES	45 000	58 657	100					723 868	9 839	
SECCIF	50 000	372 792	100					329 668	30 575	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SACCI	30 000	91 886	25					64 530	34 144	
RUTHELOISE SCI	10 000	-115 075	29					105 045	21 142	
LES MARIE LOUISE	10 000		20					358 400	-432 374	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Annexes 2021 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

[illegible]